

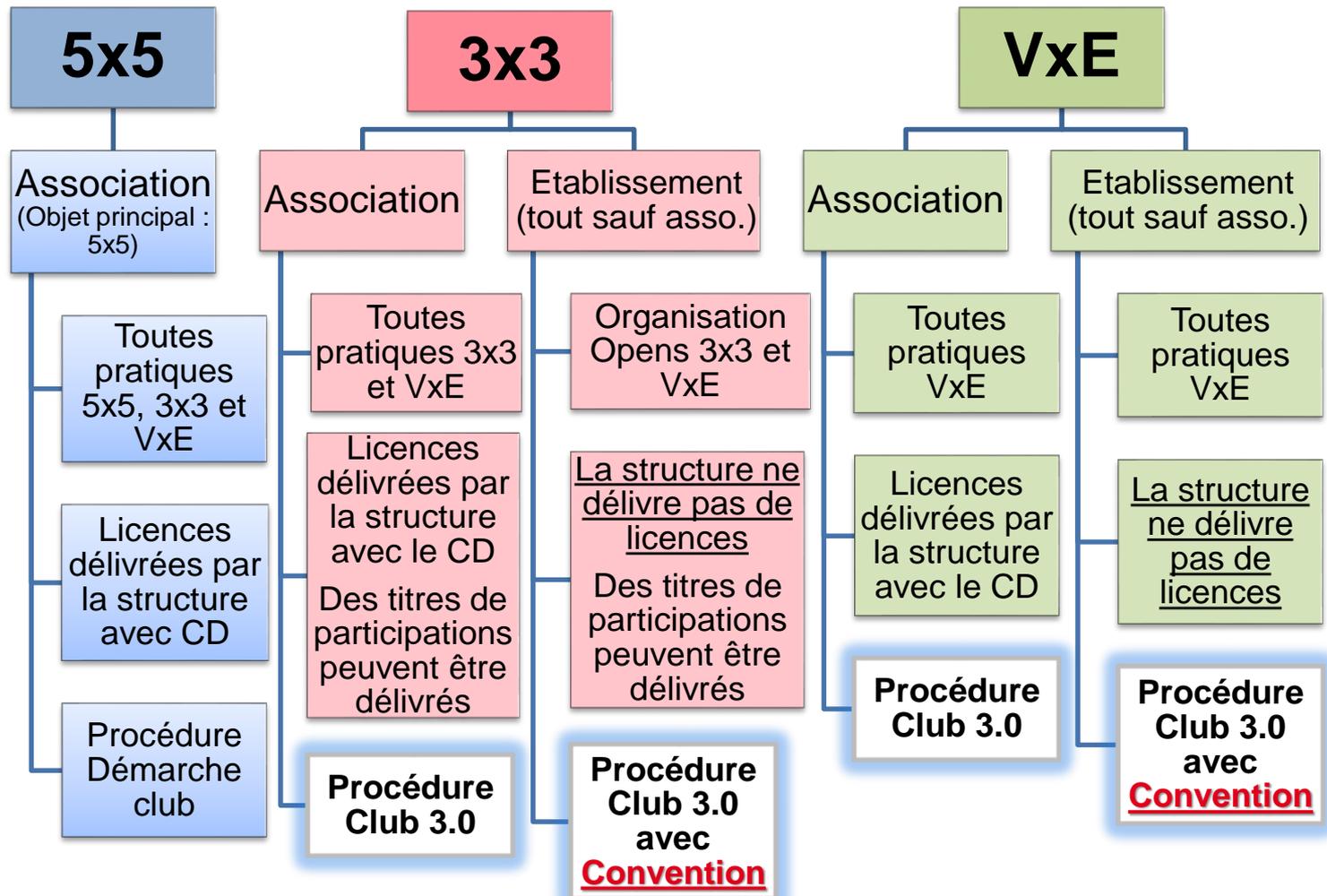


FFBB 2024 & CLUB 3.0



Bureau Fédéral – 09 novembre 2018

Affiliation Clubs 3.0



Décision d'octroi ou non de l'affiliation par le BF après instruction par la CF référente

Affiliation Clubs 3.0

- 1. Demande d'affiliation à creationclub3.0@ffbb.com :**
 - *4 formulaires disponibles : Associations 3x3, Association VxE, Etablissement 3x3 (+ convention), Etablissement VxE (+ convention)*
 - *A terme via les plateformes digitales*
- 2. Réception du dossier et contrôle des pièces par le service FFBB 2024 & Club 3.0**
- 3. Consultation pour avis :**
 - *De la Commission FFBB 2024 & Club 3.0*
 - *Du comité et de la ligue*
- 4. Avis du BF :**
 - *Accord ou refus*
- 5. Notification de la décision du BF**

Convention pour les établissements

- **L'affiliation est subordonnée a la signature d'une convention entre la fédération et ladite structure.**
- **La convention prévoit les droits et obligations de la structure.**
- **Deux questions restent à trancher :**
 - **L'obligation de « licence » pour le représentant légal de la structure**
 - Option 1 : obligation de licence préalable à la signature
 - Option 2 : licence délivrée de façon « automatique » à la signature de la convention
 - **La durée de la convention et la l'affiliation**
 - Dans cette phase de lancement, préconisation : durée d'un an, avec renouvellement annuel avec une ré- affiliation annuelle pour permettre d'avoir un peu de visibilité

Rappel des missions des chargés de développement Club 3.0

- Créer, en accompagnement des Comités Départementaux et des Ligues Régionales, des Clubs 3.0
- Promouvoir et accompagner les compétitions 3x3 (championnats de clubs et Opens)
- Animer et soutenir les correspondants 3x3 des Comités Départementaux et des Ligues Régionales
- Accompagner et animer le réseau des superviseurs 3x3 des clubs
- Promouvoir et accompagner les offres fédérales non compétitives regroupées sous le chapeau 'Vivre Ensemble' (Basket Santé, Basket Entreprise, etc.)
- Promouvoir et accompagner le Plan Infra
- Développer les relations avec les partenaires pertinents, notamment les collectivités locales et des mécènes potentiels
- Collaborer avec les Joueurs d'Intérêt Général (JIG) dans l'animation des Clubs 3.0
- Promouvoir les offres de services digitaux

Action des chargés de développement Club 3.0

- **Niveau 1 : Intervention dans les Ligues Régionales**
 - 100 % réalisées ou à venir (12 LR métropolitaines)
- **Niveau 2 : Intervention dans les Comités**
 - 79 % réalisées ou à venir (76 CD métropolitains)
- **Niveau 3 : Intervention dans les clubs**
- **Niveau 4 : Démarchage des clubs « hors-circuit » (clubs traditionnels non engagés, nouveaux Clubs 3.0, etc.)**



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80